



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

8 mars 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.215

OBJET : RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE L'ECOLE SUPERIEURE D'ART D'AIX EN PROVENCE AU RÉSEAU ELIA

Le 08/03/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/03/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESSE, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian PEREZ, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jean CHORRO à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Yannick DECARA à M. Victor TONIN, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Reine MERGER, M. Gérard GERACI à Mme Sylvaine DI CARO, M. Hervé GUERRERA à Mme Marie José VALETA, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Danièle BRUNET, Mme Liliane PIERRON à M. Helliot BRAMI, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Françoise TERME à M. Christian PEREZ

Excusés sans pouvoir :

M. François-Xavier DE PERETTI, M. Robert FOUQUET, M. Stéphane PAOLI

Secrétaire : Yannick DECARA

Madame Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.



07.02

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Ecole Supérieure d'Art

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 08/03/10

RAPPORTEUR : Madame Patricia LARNAUDIE

Politique Publique : Développement Culturel et Artistique

OBJET : RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE L'ECOLE SUPERIEURE D'ART D'AIX EN PROVENCE AU RÉSEAU ELIA - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ligue Européenne des Instituts des Arts (ELIA) a été fondée en 1990 et est basée à Amsterdam.

Il s'agit d'une organisation indépendante représentant plus de 350 institutions d'enseignement supérieur artistique répartis dans 45 pays. L'ELIA recouvre toutes les disciplines des arts, notamment l'architecture, la danse, le design, les beaux-arts, les arts médiatiques, la musique et le théâtre.

Grâce à son réseau de membres, l'ELIA facilite et promeut le dialogue, la mobilité et l'organisation d'activités entre les artistes, les enseignants, les cadres supérieurs, les administrateurs et plus de 250 000 étudiants.

C'est une plateforme d'échange et de réflexion entre établissements européens, mais aussi le principal relais des établissements vers les institutions européennes.

L'adhésion à ce réseau permet à l'Ecole Supérieure d'Art d'Aix en Provence d'avoir accès à l'ensemble des informations, appels à projets, conférences et rencontres organisées par le réseau, et participe à la visibilité internationale de notre établissement.

Déjà membre du réseau ELIA en 2006/2007, l'Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence souhaite renouveler son adhésion pour l'année 2010 afin, notamment, de participer à la 11^{ème} conférence biennale, regroupant environ 600 membres et délégués, qui se tiendra à l'Ecole des Beaux Arts de Nantes Métropole du 27 au 30 Octobre 2010.

Le montant des frais d'adhésion pour l'année 2010 s'élève à 460 €.

C'est pourquoi, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** l'Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence à adhérer en 2010 à la Ligue Européenne des Instituts des Arts (ELIA) ;
- **DIRE** que ce montant de 460 € sera imputé sur la ligne 92312 637 1691 qui présente les disponibilités suffisantes.

**2010.215 - RENOUELEMENT DE L'ADHESION DE L'ECOLE SUPERIEURE D'ART D'AIX EN
PROVENCE AU RESEAU ELIA**

Présents et représentés	: 52
Présents	: 43
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12/03/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**